

EXPLICATION

Les orthodoxes clarifient le statut de la « diaspora » avant la tenue de leur concile

La préparation du futur grand concile panorthodoxe a franchi une nouvelle étape. Du 6 au 13 juin à Chambésy (Suisse) s'est tenue, sur initiative du Patriarcat de Constantinople, la 4^e conférence panorthodoxe préconciliaire. Cet événement, qui marque la reprise du dialogue interorthodoxe mondial à ce niveau après plus de vingt ans de blocages, s'est concentré sur l'épineuse question de la « diaspora », ou comment organiser la présence orthodoxe en Occident.

Pourquoi ces travaux avaient-ils été interrompus si longtemps ?

L'idée d'un grand concile panorthodoxe, destiné à mettre à jour l'organisation de l'orthodoxie mondiale et son rapport à la société, a été lancée au début des années 1960. Une série de quatre conférences préconciliaires, de 1961 à 1968, avait fixé une liste de thèmes à aborder. Une succession de quatre commissions et de trois conférences, la dernière s'étant tenue en 1986 à Chambésy (Suisse), a permis d'adopter diverses recommandations (règles du mariage et du divorce, date de Pâques, œcuménisme...). La période de creux qui a suivi s'explique par les évolutions dans les pays de l'Est après la chute du communisme, et par des tensions entre le Patriarcat de Moscou et celui de Constantinople, cristallisées autour de l'orthodoxie estonienne. En octobre dernier, une réunion au sommet (« synaxe ») des chefs d'Églises autocéphales, à Istanbul, a permis de relancer ce dialogue au plus haut niveau. Les primats y ont affirmé leur volonté de « remédier rapidement à tous les désordres canoniques ayant surgi en raison de circonstances historiques et de besoins pastoraux, comme ceux existant dans la soi-disant "diaspora orthodoxe", afin de surmonter toutes les influences qui sont étrangères à l'ecclésiologie orthodoxe ».

Pourquoi ces tensions interorthodoxes ?

Les événements du XX^e siècle – Révolution russe, guerres, difficultés économiques – ont entraîné l'émigration vers l'Occident de communautés orthodoxes en provenance de Russie, d'Europe de l'Est, de Grèce et du Proche-Orient. Cette diaspora a profondément modifié



Les membres de la conférence panorthodoxe de Chambésy ont renoué le dialogue après 20 ans de blocages.

la géographie de l'orthodoxie, ce qui pose des problèmes de juridiction entre les patriarcats. La responsabilité des fidèles se trouvant hors de leurs territoires canoniques relève théoriquement du Patriarcat œcuménique de Constantinople. Mais dans les faits, chaque juridiction d'origine s'est dotée de structures diocésaines propres hors de son territoire, qui collaborent plus ou moins avec les autres juridictions orthodoxes locales. Dans certains pays, ces communautés sont à la 3^e, voire 4^e génération issue de l'émigration. Si bien qu'aux États-Unis, l'Église orthodoxe d'Amérique a proclamé son autocéphalie, reconnue par le Patriarcat de Moscou mais pas par les autres. En France, les six juridictions (Constantinople, Moscou, Bucarest, etc.) se retrouvent au sein de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France (AEOF), souvent mise en avant dans les travaux préconciliaires comme modèle de collaboration interorthodoxe.

Qu'apporte la 4^e conférence de Chambésy ?

Le communiqué final de la conférence, publié vendredi par son président le métropolite Jean (Zizioulas) de Pergame, du Patriarcat œcuménique, souligne « la volonté commune des Églises orthodoxes de résoudre le problème de l'organisation canonique de la "diaspora orthodoxe", conformément à l'ecclésiologie, à la

tradition et la pratique canoniques de l'Église orthodoxe ». Dans cette optique, la conférence a décidé la création de nouvelles « assemblées épiscopales » ayant « pour mission de manifester et de promouvoir l'unité de l'Église orthodoxe, d'exercer ensemble la diaconie pastorale des fidèles de la région et de rendre au monde leur témoignage commun ». Elle a en outre disposé que « les premiers des évêques dans la région relevant du Patriarcat œcuménique sont présidents des assemblées et, en leur absence, les évêques suivants conformément à l'ordre des Diptyques » (hiérarchie traditionnelle entre les patriarcats) et que toute décision sera prise « conformément au principe d'unanimité » : un revers pour Moscou, qui demande que ces présidents soient au contraire élus par leur assemblée.

« Le grand défi, c'est la gouvernance du monde orthodoxe, une gouvernance qui soit conforme aux canons de l'Église et aux nécessités de son expression dans le monde d'aujourd'hui, analyse pour La Croix Carol Saba, responsable de la communication de l'AEOF. L'orthodoxie doit trouver un mode d'organisation et d'expression qui tienne compte de l'unité de l'Église, de sa tradition et de la nécessaire conciliarité, mais aussi de la pluralité des expressions qui constituent sa richesse. » Une nouvelle commission interorthodoxe préparatoire doit se réunir dès décembre, toujours à Chambésy.

FRANÇOIS-XAVIER MAIGRE